



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Circulaire 8145

du 16/06/2021

Divulgation de l'expérience du CE1D sciences - Directives

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 7470

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 16/06/2021
Documents à renvoyer	non

Information succincte	Divulgation de l'expérience du CE1D sciences - Directives
-----------------------	---

Mots-clés	CE1D, épreuve externe, enseignement secondaire
-----------	--

### Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>	Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Centres psycho-médico-social
<b>Ens. officiel subventionné</b>	Secondaire spécialisé
<b>Ens. libre subventionné</b> Libre confessionnel Libre non confessionnel	Secondaire artistique à horaire réduit

### Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Vérificateurs
- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Le Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWB
- Les Gouverneurs de province
- Les organisations syndicales
- Les organisations représentatives des associations de parents

### Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction générale du Pilotage du Système éducatif, Monsieur le directeur général, Quentin DAVID

## Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Mélanie BOST (CESS)	Direction générale du pilotage du système éducatif, direction des standards éducatifs et des évaluations	02/690.8226 melanie.bost@cfwb.be
Samuël DI EMIDIO (CE1D)	Direction générale du pilotage du système éducatif, direction des standards éducatifs et des évaluations	02/690.8214 samuel.diemidio@cfwb.be
Stéphanie CORBAL	Direction générale du pilotage du système éducatif, direction des standards éducatifs et des évaluations	02/690.8191 stephanie.corbal@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Le contenu de l'expérience de sciences a été divulgué sur les réseaux sociaux.

**L'épreuve du CE1D sciences est maintenue.** La question se rapportant à l'expérience est quant à elle annulée et n'aura donc aucun impact sur la réussite de l'élève. Cette question portait sur 15 points sur un total de 100 points

Vous trouverez ci-après les directives relatives à cette annulation :

- La partie expérimentale ne doit pas être réalisée/La vidéo ne doit pas être montrée.
- L'enseignant informera les élèves qu'ils ne doivent pas répondre à la question 14 du livret 2.
- Les consignes relatives à l'encodage des données seront communiquées via la plateforme Evalext dans la matinée du 17 juin.

Le Directeur général,

Quentin DAVID